



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **DORÉ COPPER FAIT UNE MISE À JOUR DES ACTIVITÉS SUR SES PROJETS**

**Toronto, Ontario – 1 août 2023** – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) fait une mise à jour des activités sur ses projets situés près de Chibougamau, au Québec.

#### **Activités d'exploration**

Au cours du T2 2023, l'équipe géologique de Doré Copper s'est concentrée sur la compilation et l'interprétation de données pour les projets Gwillim et Jaculet. Un programme de forage de 1 557 mètres a été réalisé en juillet 2023.

#### Gwillim

Au T4 2022, Doré Copper a réalisé deux sondages (KOD-22-04 et 05) totalisant 1 342 mètres sur la zone KOD dans la partie ouest de la propriété Gwillim, laquelle est l'objet d'une coentreprise à participation égale (50/50) avec Argonaut Gold, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Prodigy Gold, Doré Copper en étant l'exploitant.

Doré Copper a publié les résultats du premier sondage le [29 mai 2023](#). KOD-22-04 a recoupé **9,67 g/t Au sur 5,3 mètres**, incluant **19,46 g/t Au sur 2,1 mètres**, débutant à une profondeur d'approximativement 580 mètres verticalement, et **11,10 g/t Au sur 3,0 mètres**, qui, après révision de l'interprétation précédente, correspondraient à la zone C de la structure minéralisée KOD.

Il a été établi que le sondage KOD-22-05, situé sur le même site de forage que KOD-22-04 et à approximativement 60 mètres à l'ouest-sud-ouest de la zone C recoupée dans KOD-22-04, avait été arrêté environ 50 mètres avant la zone C et a donc été prolongé dans le programme de forage de juillet (voir ci-dessous).

En juillet 2023, Doré Copper a réalisé trois sondages totalisant 957 mètres à Gwillim. Le sondage KOD-22-05 a été prolongé de 90 mètres pour vérifier la zone C alors que les deux autres sondages (KOD-23-06 et 07) vérifiaient une anomalie géophysique (levé VTEM™ aéroporté effectué en janvier 2023), immédiatement à l'ouest de la projection en aval-plongée de la minéralisation à haute teneur en or et près de la surface de la zone C.

Le sondage KOD-22-05E a recoupé la zone C entre 633 et 654 mètres, avec plusieurs grains d'or visibles observés au début de la Zone C et une minéralisation similaire à la zone C de KOD-22-04. Le sondage KOD-23-06 a recoupé des filonnets de chalcopryrite et de sphalérite sur 1,5 mètre. Le sondage KOD-23-07 a recoupé la Zone Signal (à approximativement 250 mètres au nord de la zone C de KOD), caractérisée par plusieurs mètres de pyrite massive, de pyrrhotite et des traces de chalcopryrite, ainsi que les zones A, B et C de KOD.

Les résultats d'analyse pour les trois sondages sont attendus pour septembre. Le système minéralisé KOD demeure ouvert latéralement vers l'ouest et sous 600 mètres de profondeur.

#### Jaculet

Doré Copper a réalisé un sondage de 600 mètres en juillet 2023 pour vérifier le prolongement en aval-plongée de la minéralisation à haute teneur en cuivre recoupée dans deux sondages historiques effectués en surface par Chibougamau Jaculet Mines Ltd en 1956. Les sondages historiques V17 et V17A (fait à l'aide de coin de déviation à partir de V17 et situé à approximativement 50 mètres à l'est) ont recoupé la zone 1 de Jaculet à une profondeur d'approximativement 400 mètres verticalement, titrant respectivement

**4,55 % Cu et 0,86 g/t Au sur 6,7 mètres et 4,25 % Cu et 0,59 g/t Au sur 6,4 mètres** ([voir le communiqué du 3 mai 2023](#)).

Le sondage JA-23-01 a recoupé une zone minéralisée sur 1,5 mètre, principalement de la chalcopryrite en veines centimétriques à 438 mètres de profondeur dans l'axe du sondage (zone 1 de Jaculet), à approximativement 12 mètres sous la localisation interprétée pour les intervalles historiques dans V17 et V17A. Il est maintenant envisagé que la localisation des sondages historiques est erronée. Ceux-ci se situeraient plus à l'est, dans le secteur des chantiers sous terre et la minéralisation recoupée dans le sondage JA-23-01 serait en bordure du principal filon minéralisé. Les résultats d'analyse du sondage JA-23-01 sont attendus.

### **Essai métallurgique à Corner Bay**

Au cours du T4 2022, un échantillon composite spatialement distribué de carottes de Corner Bay a été préparé en vue de nouveaux essais de tri aux installations de Steinert, au Kentucky (États-Unis), en utilisant un capteur de transmission de rayons X (« TRX ») et un capteur laser. L'échantillon composite d'un poids de 202 kg et d'une teneur de 2,20 % Cu comprenait du matériau des épontes inférieures et supérieures afin d'obtenir une dilution d'exploitation externe de 18 %. Les résultats, publiés le [18 avril 2023](#), montrent une augmentation de la teneur en cuivre de **77 % (de 2,20 % à 3,93 %)** et des taux de récupération du cuivre de l'ordre de **93,5 %**, le rejet final représentant 47,5 % de la masse d'alimentation à une teneur de 0,30 % Cu. Les résultats pour l'or, l'argent et le molybdène sont également positifs. Finalement, la teneur en arsenic des deux préconcentrés est de 12 ppm, d'où un concentré final contenant très peu d'arsenic.

Au cours du T2 2023, les laboratoires Base Métallurgical en Colombie-Britannique ont entrepris le programme d'essai métallurgique. Au total, quatre échantillons composites spatialement distribués ont été préparés, y compris les échantillons des essais de tri de Steinert. Les essais métallurgiques comprendront l'optimisation de la taille de broyage, le choix des réactifs et les courbes de récupération en fonction de la teneur pour le cuivre. Les taux de récupération pour l'or, l'argent et le molybdène seront également établis, ainsi que les concentrations d'éléments mineurs dans le concentré de cuivre. Le programme comprendra aussi des essais d'épaississement et de filtration.

Les résultats préliminaires des essais métallurgiques montrent que des taux de récupération plus élevés en cellules dégrossisseuses de plus de 95 % de cuivre, avec une faible sensibilité à une taille de broyage entre 100 et 180 microns. Les résultats complets sont attendus au T3 2023.

### **Évaluation environnementale et sociale**

En juin 2023, Doré Copper a reçu la directive du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) relativement à l'évaluation environnementale et sociale de son projet d'exploitation en étoile. La directive est en faveur du développement de deux mines souterraines (Corner Bay et Devlin), la restauration de l'usine Copper Rand et l'utilisation des installations du parc à résidus existant.

### **Activités à l'usine Copper Rand**

Au cours 2022, les câbles électriques obsolètes de l'usine Copper Rand ont été enlevés dans le cadre du programme de remise à neuf. Au T2 2023, les câbles ont été dépouillés de leur revêtement en caoutchouc et en aluminium et le cuivre récupéré a été vendu comme déchet de cuivre de premier choix.

Les sites et les installations du projet de la Société n'ont pas été touchés par les feux de forêt dans le nord du Québec. Tous les feux dans la région de Chibougamau sont présentement sous contrôle. Doré Copper remercie sincèrement toute personne qui œuvre à atténuer les impacts des feux de forêt dans le nord du Québec, assurant ainsi la sécurité de nos employés et de nos communautés.

## Forage et contrôle de la qualité

La Société requiert les services de Miikan Drilling comme entrepreneur en forage. Miikan est une coentreprise entre Forages Chibougamau ltée, la communauté des Premières Nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières Nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation des échantillons (demi-carotte) a été effectuée aux laboratoires d'ASL Canada Ltd (« ASL ») à Val-d'Or, au Québec, alors que les pyroanalyses et les analyses par spectrométrie ICP ont été effectuées chez ASL à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 75 % passant 2 mm, divisés en 250 g et pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons ont été testés par pyroanalyse pour l'or (Au) (50 g) et par fusion au peroxyde de sodium ICP-MS pour 34 éléments. Les échantillons ayant une teneur supérieure à 10,0 g/t Au ont été analysés de nouveau avec fini gravimétrique sur des fractions de 50 g. En présence d'or visible, l'échantillon a été soumis à un criblage métallique, où une portion de 1 kg de l'échantillon entièrement broyé est pulvérisée et tamisée à 106 µm, puis analysée par pyroanalyse (50 g) avec fini gravimétrique.

L'AQ/CQ est effectué à l'interne par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du vice-président à l'exploration. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % du total des échantillons avec 2 % de duplicata de carottes prélevés sur des demi-carottes fendues) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de trois écarts-types de la valeur certifiée. Les duplicata sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (pépité). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Sylvain Lépine, M. Sc., vice-président à l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

## À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 millions de livres d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand<sup>1</sup>. La Société a publié son EEP en mai 2022 et procède actuellement à une étude de faisabilité.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or<sup>2</sup>. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

**\*\* Veuillez noter qu'à compter du 1er août, la nouvelle adresse du siège social est 130 King St. W., Suite 1900, Toronto, ON M5X 1E3 \*\***

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast  
Président et chef de la direction  
Téléphone : (416) 792-2229  
Courriel : [ernest.mast@dorecopper.com](mailto:ernest.mast@dorecopper.com)

Laurie Gaborit  
Vice-présidente, relations avec les investisseurs  
Téléphone : (416) 219-2049  
Courriel : [laurie.gaborit@dorecopper.com](mailto:laurie.gaborit@dorecopper.com)

Visiter : [www.dorecopper.com](http://www.dorecopper.com)

Facebook : [Doré Copper Mining](https://www.facebook.com/DoreCopperMining)

LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](https://www.linkedin.com/company/dore-copper-mining-corp)

Twitter : [@DoreCopper](https://twitter.com/DoreCopper)

Instagram : [@DoreCopperMining](https://www.instagram.com/DoreCopperMining)

1. Rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Chibougamau Hub-and-Spoke Complex, Québec, Canada* », daté du 15 juin 2022, conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets

miniers (le « Règlement 43-101 »). Le rapport a été préparé par BBA Inc., avec la contribution de plusieurs firmes de consultant pour des sections de l'étude, y compris SLR Consulting (Canada) Ltd, SRK Consulting (Canada) Inc. et WSP Inc.

2. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation en étoile et la réalisation d'une étude de faisabilité.*

*Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.*

**La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.**